
TR : Notification Projet Modification n°2 PLUi Grand Lac (exCALB) pour avis - PPC

À partir de MAIRIE DE BLOYE <mairiebloye@orange.fr>

Date Jeu 24/10/2024 09:39

À Urbanisme Planification <urbanisme-planification@grand-lac.fr>

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de mairiebloye@orange.fr. [Pourquoi c'est important](#)

Bonjour,

Suite à votre mail ci-dessous concernant la notification du Projet de la Modification n°2 du PLUi Grand Lac, Monsieur le Maire, Patrick DUMONT, ainsi que l'adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Stéphane BOUCHET, n'ont aucune remarque à notifier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement.

Marie-Rose GUIGON.

Le secrétariat.

Mairie de Bloye.

60, Place de l'Eglise

74150 BLOYE

Tél 04 50 01 43 27

Fax 04 50 01 43 28

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 08h30 à 12h00

Mardi : de 16h30 à 19h00

Jeudi : de 08h30 à 14h00

Le : 17 octobre 2024 à 11:16 (GMT +02:00)

De : "Urbanisme Planification" <urbanisme-planification@grand-lac.fr>

À : "BERGER Emilie" <E.BERGER@grand-lac.fr>

Objet : Notification Projet Modification n°2 PLUi Grand Lac (exCALB) pour avis - PPC

Madame, Monsieur,

Grand Lac a engagé la procédure de **modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex-CALB)** par délibération n°29 du 12 décembre 2023, précisée par arrêté n°2024-03 du 30 janvier 2024. Elle concerne les 17 communes de l'exCALB et doit permettre des évolutions des différentes pièces du PLUi.